

L'État prévoit 100 millions d'euros par an pour les territoires d'industrie

Grégoire Normand, La Tribune [En ligne] 7 mars 2019



Annoncés en novembre dernier par le Premier ministre Édouard Philippe, les 136 territoires d'industrie vont bénéficier d'un accompagnement de Business France, Pôle emploi ou encore Bpifrance. L'enveloppe annoncée par le gouvernement doit permettre d'intervenir « sur les enjeux majeurs du foncier et de l'immobilier industriel, la reconversion des friches, le numérique, l'écologie industrielle, les transports et la mobilité ».

<https://www.latribune.fr/economie/france/l-etat-prevoit-100-millions-d-euros-par-an-pour-les-territoires-d-industrie-809840.html>

Ordonnances Macron : des effets collatéraux négatifs sur la prévention des risques

Erick Haehnsen, Info Protection [En ligne] 4 mars 2019



Interview de Jean-Claude Delgènes, PDG de Technologia, cabinet de management et prévention des risques au travail. Il estime que la mise en place des « ordonnances Macron », en septembre 2017, aurait des effets collatéraux négatifs pour les employeurs comme pour les salariés et surtout, qu'elle affaiblirait la prévention des risques professionnels.

<http://www.infoprotection.fr/SANTE-ET-SECURITE-AU-TRAVAIL/Article.htm?Zoom=ac093e6f097a080ca19157d189ec2b2d>

La location-entretien de vêtements professionnels séduit les entreprises

Eliane Kan, Info Protection [En ligne] 4 mars 2019



La réglementation impose aux employeurs de s'assurer du bon fonctionnement, de l'état et de d'hygiène des équipements portés. L'entretien des EPI doit obéir aux recommandations du fabricant en termes de température de lavage, de séchage, post-traitement, etc. Ils doivent également être réparés selon les exigences de la norme ou remplacés si nécessaire. La location-entretien de vêtements professionnels et d'EPI intéresse notamment les responsables HSE, qui peuvent ainsi se recentrer sur leur cœur de métier.

<http://www.infoprotection.fr/SANTE-ET-SECURITE-AU-TRAVAIL/Article.htm?Zoom=3b561b4017f434a6055300c6399d2fa7>

«Cordiste», ce métier méconnu à très haut risque

Le Figaro [En ligne] 2 mars 2019



Deux sociétés, Cristal Union et Carrard Services, viennent d'être condamnées à payer 100.000 euros d'amende chacune pour «homicide» et «blessures involontaires», sept ans après le décès de deux cordistes. La plupart des cordistes choisissent ce métier comme un prolongement de leur passion pour l'escalade ou l'alpinisme. Cet article met en lumière ce métier aux multiples lacunes de sécurité et de formation.

<http://www.lefigaro.fr/decideurs/emploi/2019/03/02/33009-20190302ARTFIG00014-cordiste-ce-metier-meconnu-a-tres-haut-risque.php>

Chine. Au moins 44 morts dans l'explosion dans une usine chimique

Ouest France avec AFP [En ligne] 22 mars 2019



Une déflagration s'est produite le jeudi 21 mars dans l'entreprise Tianjiayi Chemical, située dans la ville de Yancheng, en Chine. L'explosion a fait au moins 44 morts. Plus de 3 000 personnes ont été évacuées. Suite à l'explosion le Centre national chinois de sismologie a enregistré un tremblement de terre de magnitude 2,2. Les explosions accidentelles surviennent régulièrement en Chine, généralement dans le secteur industriel, l'une des plus grave étant survenue à Tianjin en 2015.

<https://www.ouest-france.fr/monde/chine/chine-tres-forte-explosion-dans-une-usine-chimique-des-blesses-6273175>

Ecran facial sur le casque ? Pourquoi ?

ENEDIS [En ligne] 18 mars 2019



Sécurité

Dans le domaine des travaux électriques, les techniciens d'intervention polyvalents sont confrontés aux risques de court circuit et d'électrisation. Quels sont les effets du court circuit lorsqu'on ne baisse pas son écran facial ? ENEDIS présente ces conséquences au travers d'une courte vidéo de sensibilisation.

<https://www.youtube.com/watch?v=WzFRmN3SdsI&t=1s>

[Interview] Christèle Hubert-Putaux, d'Eurogip : "on ne peut pas certifier l'humain"

Pauline Chambost, Actuel HSE [En ligne] 12 mars 2019



Sécurité

Avec la création du marché intérieur européen, les produits peuvent circuler librement. Des directives européennes, comme celles relatives aux équipements de protection individuelle ou aux machines par exemple, fixent des exigences essentielles pour la mise sur le marché. Les professionnels peuvent s'aider d'autres textes : des normes techniques volontaires. A quoi servent-elles ? Pourquoi la France n'a pas soutenu l'ISO 45001 ? Christèle Hubert-Putaux, d'Eurogip, nous parle du rôle de la normalisation en santé sécurité au travail.

<https://www.actuel-hse.fr/content/interview-christele-hubert-putaux-deurogip-ne-peut-pas-certifier-lhumain>

PRO-SMEn : une prime de 40.000 euros pour les entreprises certifiées ISO 50001

Actu Environnement [En ligne] 25 mars 2019



Environnement

Le programme PRO-SMEn alloue une aide de 40.000 euros aux entreprises qui mettent en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50001. 470 entreprises peuvent en bénéficier mais elles doivent se manifester rapidement. En effet le programme prend fin en décembre 2020 et il faut entre six et dix-huit mois à une entreprise pour se faire certifier.

<https://www.actu-environnement.com/ae/pdt/atee-programme-pro-smen-norme-iso-50001-2019-971.php4#xtor=AL-68>

Remplacer les enquêtes publiques par une participation numérique : expérimentation dans deux régions

Vie Publique [En ligne] 5 mars 2019



Environnement

Ouverte par la loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance et par un décret publié le 26 décembre 2018, une expérimentation du remplacement de l'enquête publique par la participation du public par voie électronique (PPVE) dans les régions Bretagne et Hauts-de-France est lancée par le gouvernement pour trois ans.

<https://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/remplacement-enquetes-publiques-par-participation-numerique-experimentation-deux-regions.html>

Les risques industriels : une mission de protection pour les populations et l'environnement. Bilan 2018, perspectives 2019

DGPR [En ligne] 14 mars 2019



Environnement

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a publié son rapport d'activités concernant le contrôle des ICPE en 2018 et les perspectives pour l'année 2019 (basée sur l'instruction du 4 décembre). Ce rapport évoque les secteurs accidentogènes faisant objet d'une attention particulière. Il met également en avant les efforts des industriels pour la maîtrise des émissions et des risques, notamment la barrière technique développée par Veolia Eau Île-de-France pour sécuriser les dépotages.

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Dossier%20de%20presse_Les%20risques%20industriels_Une%20mission%20de%20protection%20pour%20les%20populations%20et%20l%27environnement_Bilan%202018.pdf